

Chapelle des fonts baptismaux Abbaye de la Trinité (Vendôme)

Pose de la cuve baptismale (XIXe) sur le pied de cuve (XVIe)



Suite à un acte de vandalisme, la cuve avait été remise à la sacristie. Ce 4 juin 2019, avec l'accord de la D.R.A.C., la Ville de Vendôme, propriétaire de l'édifice a fait procéder à sa remise en place.

Les personnes du service logistique de la Ville ont travaillé avec l'artisan serrurier Bruno BOIS (de Pezou) et avec Valérie COIFFARD (Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine – Ville de Vendôme et Territoires vendômois).

